

Les Infos de Base

Mercredi 23 mai 2012
volume 15, numéro 21
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Lois du Québec

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase* *Règlements du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Lois du Canada

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Règlements du Canada

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 21 du 23 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 21 du 23 mai 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 20 du 19 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 16A du 23 avril 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 21 avril 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012 et contient maintenant quelque 8 662 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 2], a. 1.27.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 477-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2539, a. 1.

Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 10], aa. 1.02, 6.01, 6.03, 7.06, 8.05, 8.10, 8.14-8.17, 9.01, 9.10, 9.11, 10.07, 14.01.

Décret modifiant le Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, D. 484-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2547 aa. 1-13.

Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du Comité paritaire sur l'industrie des services automobiles des Cantons de l'Est, [R.R.Q., c. D-2, D. 481-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2541], nouveau.

Règlement sur la constitution du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics de la région de Québec, [R.R.Q., c. D-2, D. 483-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2543], nouveau.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, [R.R.Q., c. **M-30.01**, r. 2], remplacé.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du fonds de recherche du Québec – Société et culture, Décision du 05-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2549, a. 13.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du fonds de recherche du Québec – Société et culture, [R.R.Q., c. M-30.01, Décision du 05-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2549], nouveau.

Règlement sur la contribution spéciale

pour la promotion des marchés de la volaille, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 285], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille, Décision 9877 du 07-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2564, a. 1.

Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat, [R.R.Q., c. **S-3.1**, r. 7], aa. 24.1, 25.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat, D. 479-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2540, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur le transfèrement international des délinquants, L.C. **2004, ch. 21**, aa. 3, 10.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 135, 136.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Licence générale d'exportation no Ex. 27 — Marchandises à double usage dans le secteur nucléaire, DORS/93-580, abrogé.

Licence générale d'exportation no 44 — Marchandises et technologies à double usage dans le secteur nucléaire exportées vers certaines destinations, DORS/2012-90 du 03-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1184, a. 5.

Licence générale d'exportation no 43 — Marchandises et technologies nucléaires exportées vers certaines destinations, DORS/2012-89 du 03-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1180, nouveau.

Licence générale d'exportation no 44 — Marchandises et technologies à double usage dans le secteur nucléaire exportées vers certaines destinations, DORS/2012-90 du 03-05-12, (2012) 144

Gaz. Can. II, 1184, nouveau.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2012-51 du 21-03-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 866, a. 1.

Loi sur les terres territoriales, L.R.C. 1985, ch. **T-7**.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales au Nunavut (parc national du Nord de l'île Bathurst), TR/2009-104, annexe.

Décret modifiant le Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales au Nunavut (parc national du Nord de l'île Bathurst), TR/2012-32 du 23-05-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1257, a. 1.

Loi sur l'efficacité énergétique, L.C. **1992, ch. 36**.

Règlement sur l'efficacité énergétique, DORS/94-651, a. 2.

Règlement correctif visant le Règlement sur l'efficacité énergétique, DORS/2012-100 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1244, a. 1.

Loi sur les armes à feu, L.C. **1995, ch. 39**.

Règlement sur les droits applicables aux armes à feu, DORS/98-204, a. 2.2.

Règlement modifiant le Règlement sur les droits applicables aux armes à feu, DORS/2012-101 du 11-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1247, a. 1 (partie).

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999, ch. 33**.

Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/92-636, abrogé.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, a. 1.

Règlement sur les émissions des petits

moteurs hors route à allumage commandé, DORS/2003-355, aa. 1 (A), 9, 12, (A), 19, 24.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 2-6.

Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses, DORS/2005-149, aa. 8, 9, 11, 16, 18, 30, 34, 35, 36, 38, 39, ann. 3 (A), 4.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 7-19.

Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés, DORS/2008-197, aa. 1, 10, 14, 26, 27, 30 (A), 41, 44 (A), ann. 1, 2.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 20-29.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.